

# DQ-27 – QUES94

Date : 12 janvier 2007



---

## QUESTION

On sait maintenant que Rabaska souhaite construire une route d'accès partant de la route Lallemand jusqu'au terminal. La faune et la flore y seraient donc affectés puisqu'on devrait raser la forêt sur plusieurs kilomètres (3 kilomètres je crois). Pourquoi ne pas avoir traité de cet aspect lors des études impacts?

## RÉPONSE

L'accès via la route Lallemand jusqu'au terrain de Rabaska sera construit par la ville de Lévis et non par Rabaska. C'est la ville de Lévis qui verra à obtenir les autorisations gouvernementales requises tel qu'elle le fait pour tout autre projet de construction de route municipale publique.